



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال0٥E+ ف٥L٣0٥0٤+ | ٤X٥٨٥* | ٢٤٨X٥0I
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 04/09/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus préliminaire relatif à l'augmentation de capital du groupe NEXANS, réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 04 septembre 2020 un prospectus préliminaire relatif à une augmentation de capital de NEXANS SA réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 400.000 actions

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des entités suivantes : NEXANS Maroc, SIRMEL, Tourets, Emballages du Maroc et Nexans Interface Maroc.

La période de réservation s'étalera du 07 au 17 septembre 2020 inclus.

Le prix de souscription sera fixé le 16 octobre 2020.

Le prospectus préliminaire est complété par :

- Le document d'enregistrement universel 2019 de NEXANS déposé auprès de l'AMF le 31 mars 2020 sous le numéro D.20-0210 ;
- Le document clé d'informations pour l'investisseur du FCPE « NEXANS PLUS 2020 » et du compartiment « NEXANS PLUS 2020 A » et son règlement ;
- Le document clé d'informations pour l'investisseur du FCPE « ACTIONNARIAT NEXANS » et son règlement ;
- Le règlement du Plan d'Epargne d'Entreprise de Groupe International.

L'intégralité du prospectus préliminaire visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux de BMCI et des filiales marocaines précitées, ainsi que sur le site internet de l'émetteur.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/028/2020

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma